

Château de Ségure
65240 ARREAU

Séance du 29 mai 2017

N° 2017-79 B

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mai, à 15H00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du château Ségure à Arreau, sous la Présidence de **M. CARRÈRE**

Présents votants (10) : CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, **le Bureau Communautaire** peut délibérer.

Nombre de membres en exercice :
10
Qui ont pris part à la délibération
10
Votes pour : 10
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation : 22 mai 2017

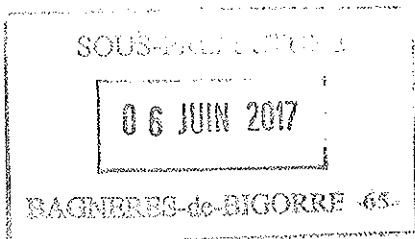
Monsieur le Président rappelle l'utilité du GEVAL (Groupement d'Employeurs des Vallées d'Aure et du Louron) pour les missions ponctuelles dont pourrait avoir besoin la CCAL.

Afin de pouvoir profiter des atouts de cette structure, il convient de signer une convention et de régler la cotisation d'adhésion d'un montant de 60 €.

Monsieur le Président donne lecture de cette convention et demande aux membres du bureau communautaire de bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau Communautaire :

- Approuve la convention dont Monsieur le Président a donné lecture ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération dont la convention.



OBJET : Adhésion au
GEVAL

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU